

☒ IUSMM ☒ Hôpital Maisonneuve Rosemont ☒ Hôpital Santa Cabrini Ospedale **NOTE**

**Destinataires :** Médecins, infirmières, prescripteurs du CEMTL

**Expéditeur:** **Anaïck Lagana-Teyssier**, biochimiste clinique, Cheffe médicale du laboratoire de biochimie du CEMTL, Grappe OPTILAB Montréal-CHUM.  
**Emmanuelle Saint-Germain, Terrence Heathfield**, biochimistes cliniques.

**Date :** 18 juin 2025

**Objet :** **SILp, Dosage AST pour Calcul du score FIB-4**

## Système d'information de laboratoire provincial SIL-P



Bonjour,

Depuis l'implantation du nouveau système d'information de laboratoire provincial (SIL-P/SoftwebPlus) implanté le 13 mai dernier, nous avons reçu plusieurs commentaires de médecins qui ont vu leurs demandes de dosage de l'AST refusées pour le calcul du score FIB-4 chez leurs patients avec atteintes hépatiques.

Les règles du SIL provincial pour l'ALT et l'AST sont les suivantes:

Lorsque AST et ALT sont demandés ensembles :

- Si ALT normal, AST sera annulé.
- Si ALT augmenté alors AST sera dosé.
- Il n'y a pas de champ qui permette de contourner cette règle avec la justification clinique.
- Par contre, la demande du ratio AST/ALT (RTAA) permet le dosage de l'ALT et l'AST sans restriction.

En attendant que des mesures soient mises en place pour corriger cette situation, il est demandé aux prescripteurs d'indiquer sur la requête que la demande concerne précisément le « ratio AST/ALT » RTAA.

Cet ajustement permettra au laboratoire d'effectuer les 2 dosages d'ALT et AST.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration,